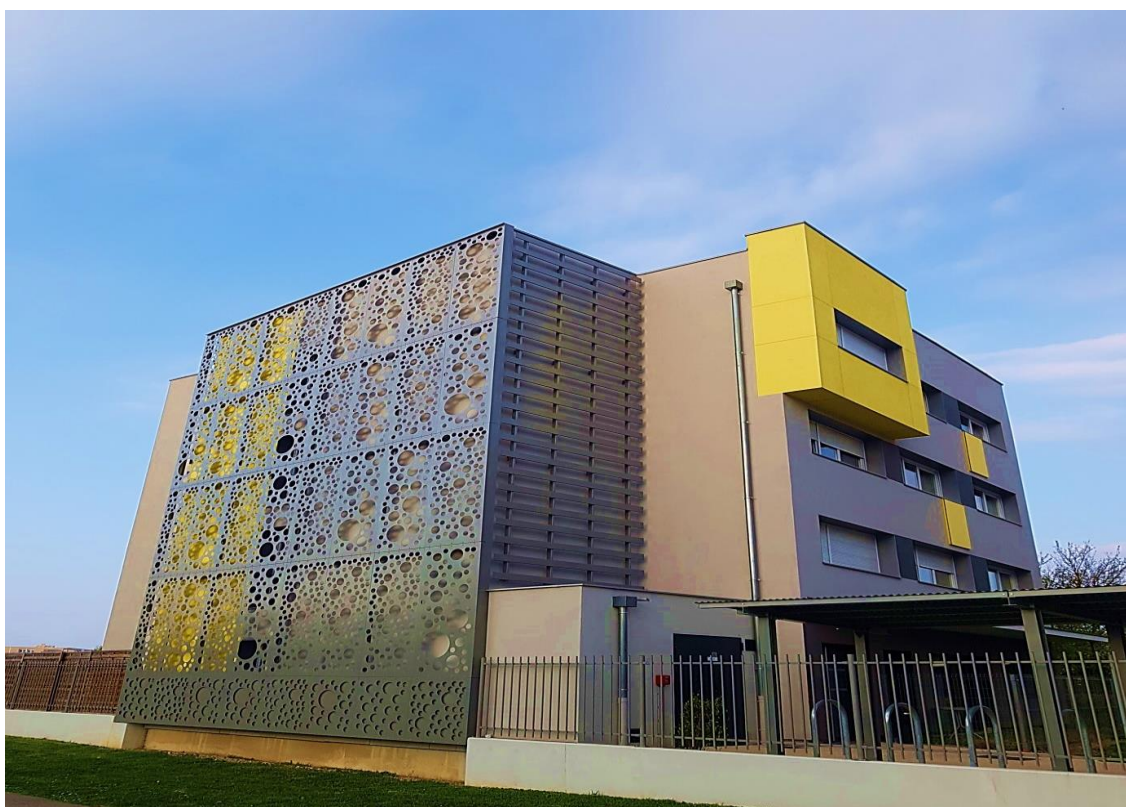




Rapport d'Activité 2022 du FOYER ISATIS



Sophie MOULIN

22/04/2022

I Rappel du projet de service :

Créé en 1993 le foyer ISATIS accueille des personnes en situation de handicap sur notifications de la MDPH, porteuses d'une déficience intellectuelles légères moyennes et ou de troubles associés.

L'objectif est de leur dispenser un accompagnement pour leur permettre de développer leur compétences sur le quotidien et permettre à ceux qui le peuvent d'avoir leur propre logement avec le soutien d'un SAVS ou pas, d'une curatelle ou pas.

Ce projet est un projet attractif de par la dynamique insufflée auprès des personnes accueillies et stimulante pour les professionnels ; En effet l'acquisition des compétences pour les personnes et leur départ vers un logement propre est un moteur pour tous.

Depuis 2016, Le Foyer Isatis est le seul sur le département à proposer des stages d'aide à l'orientation (SAO) pour des personnes bénéficiant d'une RQTH et quel que soit leur handicap ;

La plupart du temps couplé avec l'ESAT , ces stages de 10 semaines de mises en situation d'hébergement permettent aux stagiaires de faire le point sur leurs compétences dans la gestion de leur quotidien : comment ils prennent soin d'eux, de leur logement, comment ils s'intègrent dans la cité, comment ils entretiennent des relations avec les autres. Cela leur permet aussi d'initier quelques apprentissages et de percevoir leurs capacités et leur désir à acquérir de nouveaux savoir-faire. Un bilan est restitué aux stagiaires et au prescripteur ainsi qu'à la MDPH.

II Effectif

A ce jour le foyer est à 6 ans demi de fonctionnement dans sa nouvelle forme :

- + 18 studios individuels dans la résidence étudiante dont 3 réservés à l'accueil de stagiaires.
- + 4 Studios extérieurs pour les usagers qui arrivent en fin de parcours et bénéficient d'un accompagnement plus distant qu'à la résidence mais plus soutenu qu'avec un SAVS.

Soit 22 places.

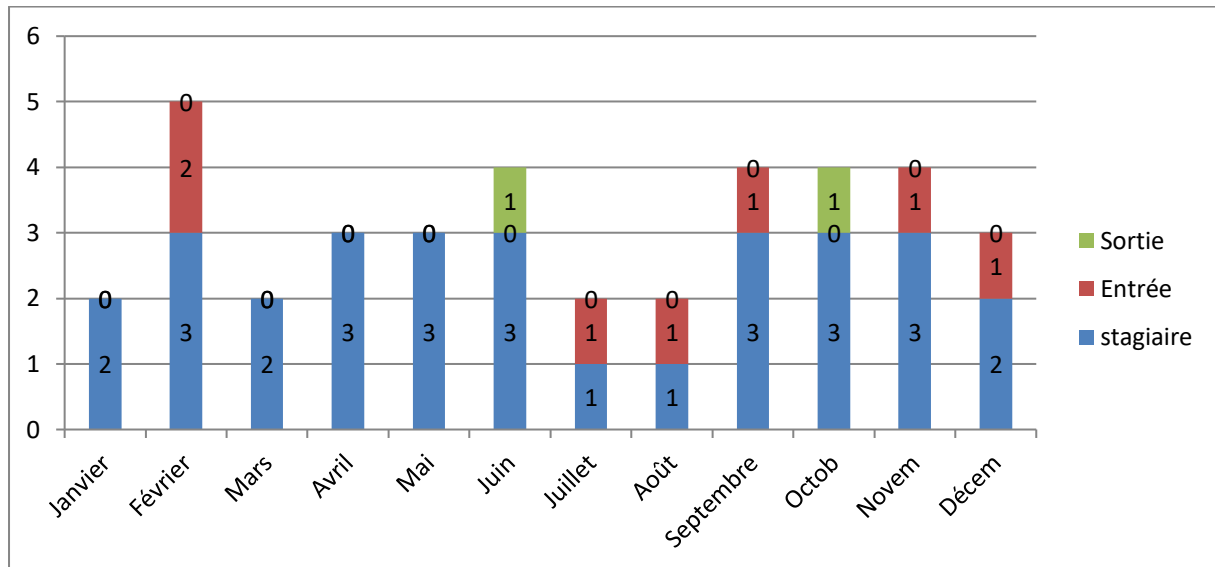
Cette année nous avons pour objectif de commencer à ré augmenter l'effectif : dans l'attente de notifications de la MDPH suite à des Stages SAO.

Nous avons développé notre partenariat avec les AENI et les FNI : au 31 décembre sur 16 personnes accompagnées, nous accueillons 3 personnes travaillant à l'ESAT de Bourgoin jallieu

1 personnes pour des raisons de santé a quitté un studio extérieur pour revenir à la résidence ;

Nous n'avons pas eu de personnes qui a quitté le foyer pour leur propre logement ; Cependant début 2023 2 personnes doivent partir pour cela ;

1 Les mouvements et changements internes



Sorties : 2 personnes

Une personne est partie aux FNI à Bourgoin Jallieu suite à un stage, pour se rapprocher de ses activités personnelles ; fin Aout il revenait, l'organisation plus collective ne lui convenant pas du tout ; le stage ne lui avait pas permis de saisir tous les inconvénients vécus après coup.

La 2eme personne souhaitait depuis longtemps un rapprochement familial vers Grenoble ; il est accueilli dans un autre foyer.

Entrées : 7

3 entrées ont été faites pour des personnes qui avaient fait un stage SAO en 2021.

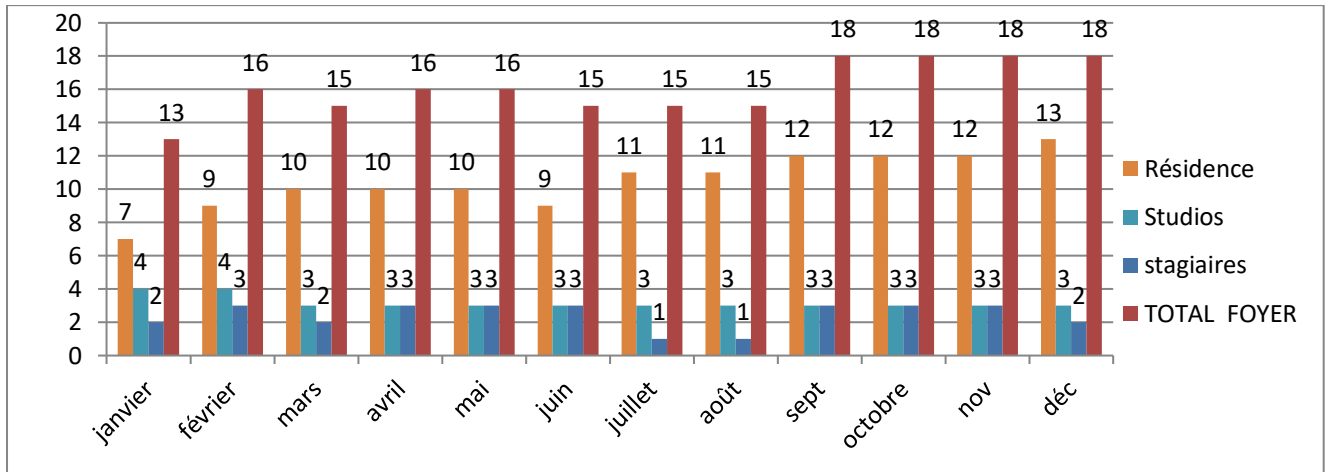
1 entrée pour la personne revenant des FNI.

2 entrées en direct : une personne au parcours chaotiques en institution et dans la rue en lien avec l'ESAT St Léonard dans le Rhône et la 2eme accompagnées depuis peu par le SAVS de l'APF.

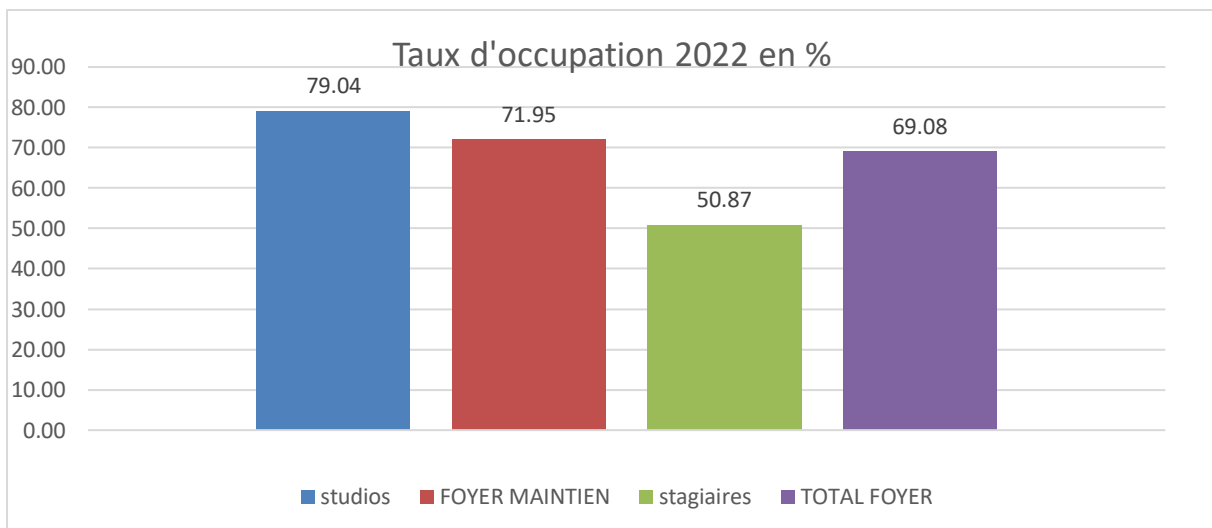
1 entrée suite à un stage et un partenariat avec l'ESAT Isatis.

2 Taux d'occupation

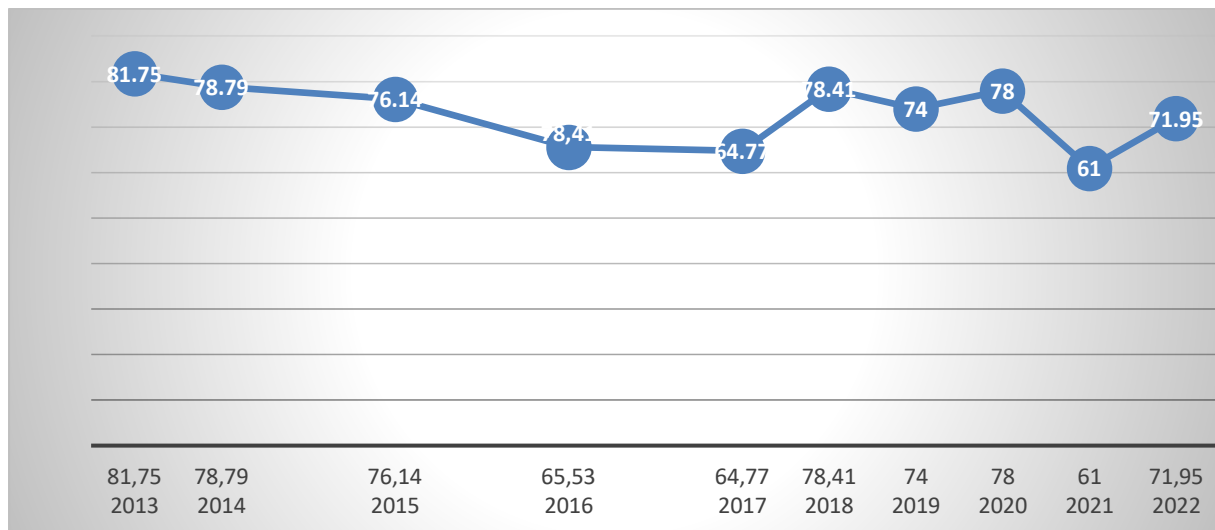
Tableau d'effectif présent par mois selon le statut des personnes et leur localisation



Taux d'occupation annuel en %



Progression du Taux d'occupation des personnes (sauf les stagiaires)



Taux d'occupation par catégories.

Ce taux d'occupation prend en compte la décision d'affecter 3 places du foyer à l'accueil de stagiaires dans le cadre du SAO à moyens constants, c'est-à-dire sur les 22 places (18 +4) : 19 seulement sont affectées à l'accueil permanent de personnes. Ce choix avait été défendu par le directeur et la DG au département au moment voulu et cela avait été entendu à cette époque puisqu'il était demandé d'effectuer ce travail à moyen constant.

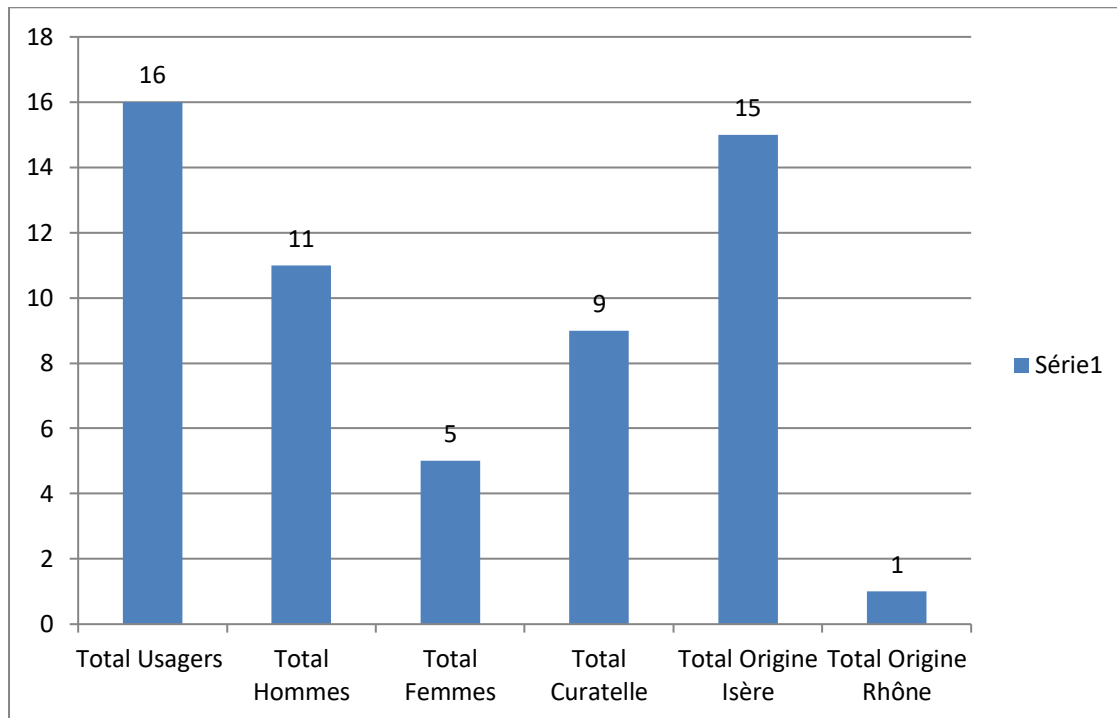
Ce choix sera modifié en 2023 par le nouveau CPOM dans lesquels sont inclus les foyers, qui attribue une place supplémentaire réservée à 1 hébergement temporaire et les 22 autres places pour l'accueil en maintien.

Sur l'année,

- ✚ Les studios des stagiaires ont été occupés à 51%. Les studios en ville ont été occupés à 100%.
- ✚ Le Foyer a été occupé à 72% par les personnes en maintien et à 69% avec les stagiaires ;

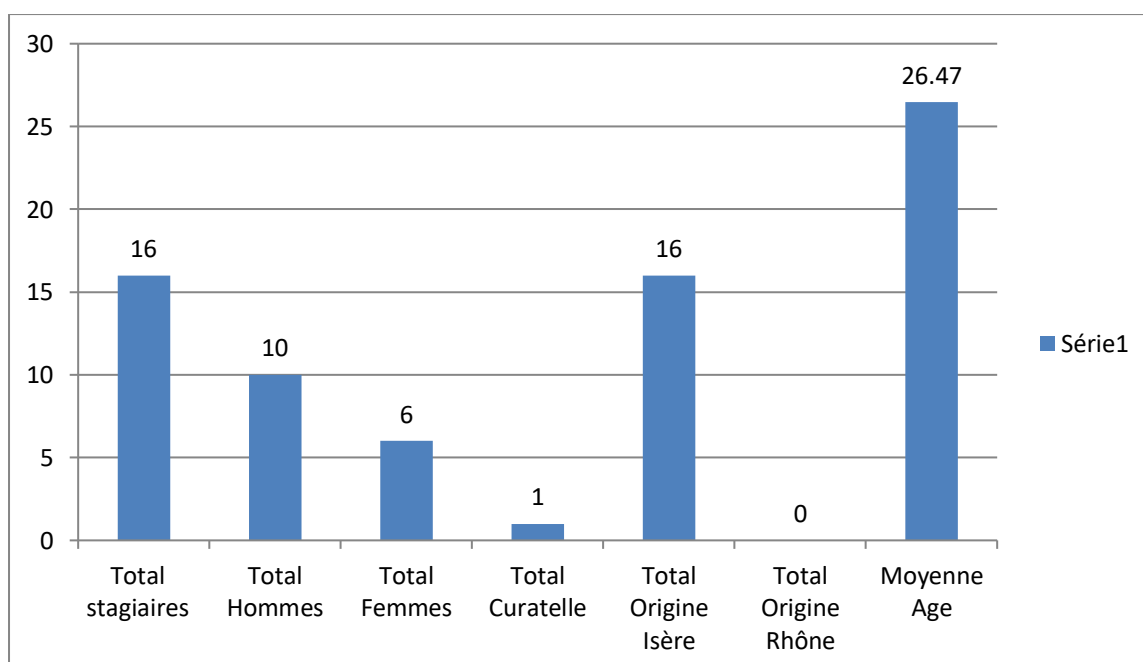
3 Le public accueilli

A Résidents en période d'essai et maintien au 31 /12 / 2022



B Stagiaires :

16 stagiaires ont été accueillis seulement en 2021 : 6 en SAO (stage d'aide à l'orientation) soit chacun 10 semaines et 10 en stage découverte soit 4 à 7 semaines.



Nous avons accueilli le double de stagiaires de l'année dernière (2021) : sur ces 17, 7 sont intéressés pour venir au foyer et 10 pourraient tirer un avantage d'un parcours à Isatis.

III Charges locatives

Les frais de la résidence sont couverts par les loyers des usagers et l'indemnisation demandée aux stagiaires ou aux établissements prescripteurs ;

Les 15 studios n'ayant pas été tous occupés en 2022 le montant total des loyers a été de 34251 € au lieu de 46800 €.

Les indemnités des studios stagiaires ont été de 6126 € - 1580 € d'alimentation = 4546 €.

Si ces studios devaient être loués, les loyers perçus seraient de 9360 €

Total perçu : 34251 + 4546 = 38797

Les charges locatives de la résidence étudiantes se montent au total à

- ✚ Convention semcoda et charges diverses pour la résidence : 54300 par an
Suite à la conjoncture, la Semcoda nous a augmenté dès le mois de juillet les provisions de chauffage de 300 € par mois. Ceci a été répercuté sur les charges des locataires : soit 39 € de plus par mois.
- ✚ Assurance : 1385 €
- ✚ EDF : 5340 €
- ✚ Parking garage 84,96
- ✚ Téléphone internet : 720 €
- ✚ Nettoyage : 13200 €
- ✚ Espaces verts : 750 €
- ✚ TOTAL : 75030 €

Les locataires des 4 studios en ville s'acquittent du loyer et des charges réelles.

Les personnes accompagnées qui veulent un garage ou une place de parking, s'acquittent du loyer de l'emplacement en totalité.

IV L'équipe

L'équipe aurait dû être composée de 2 éducateurs spécialisés, 3 moniteurs éducateurs et une élève en contrat de professionnalisation.

Nous sommes restés fortement impactés par la pénurie de personnel éducatif ; l'année s'est déroulée avec un seul Educateur spécialisé

Nous avons donc fonctionné avec une équipe composée de 1 ES et de 4 ME (4 femmes et un homme), ainsi que 2 veilleurs de nuit ;

Nous avons pallié aux besoin avec des intérimaires et la bonne volonté des professionnels ayant travaillé davantage .

Nous avons aussi changer l'organisation du travail en recrutant 2 veilleurs de nuit afin que les éducateurs cessent de faire les nuits ; La transition n'étant pas facile à accepter pour ces professionnels ,elle se fait de manière progressive et ils ne font qu'une seule nuit par semaine.

En septembre 2023, il y aura 3 veilleurs de nuit pour effectuer toutes les nuits.

Un des professionnels est à Isatis depuis 17 ans, les autres ont moins de 2 ans d'ancienneté. Et sont en cours de formation ou récemment diplômés.

Les plages horaires de l'équipe sont de 14h à 22h, de 20h30 à 8h30 le lendemain pour celui qui fait la nuit et le travail le week-end en tranches de 12h. Ils travaillent un dimanche sur 2 ou 3 ; les veilleurs : 1 dimanche sur 2

La personne en contrat de professionnalisation est sur la tranche de 14h à 22h.

Une réunion hebdomadaire de service permet de traiter les situations, l'organisation et de traiter des thèmes de réflexion.

La plage supplémentaire de réunion pour augmenter les interventions d'APP, et le travail de réflexions thématiques ou sur nos pratiques professionnelles fonctionne bien et permet une meilleure appréhension des projets personnalisés des personnes accompagnées. Ceci, sans amputer la réunion de service et le traitement des situations des résidents ainsi que leur suivi de projet personnalisé.

V Les formations

Cette année 2022 peu de formations ont été mises en place ; nous avons surtout géré les situations du fait du manque de professionnel.

11 séances d'APP ont été prévues pour 2022 2023 avec un intervenant présent pour la 3eme année consécutive. Le nombre d'intervention dont bénéficie chaque membre de l'équipe puisque elle a lieu les mardi matins et que les professionnels sont tous là.

VI L'accompagnement

Au quotidien

L'organisation maintient le cap qui favorise l'autodétermination, cela se met peu à peu en place car cela demande aux professionnels de modifier leur posture , d'en donner une autre aux personnes accompagnées.

Nous avons commencé avec les temps collectifs que nous avons proposés plutôt qu'imposés ; De ce fait les personnes se les approprient et y participent d'une manière différente et beaucoup plus enthousiaste et participative ; C'est moins souvent mais davantage apprécié par tous et plus éducatif.

Nous avons étendu cela au planning des temps éducatifs de la semaine. Chaque début de semaine, nous les rencontrons individuellement pour décider avec eux d'un repas, d'un temps de visite pour le ménage ou pour du travail administratif.

L'objectif c'est toujours l'autodétermination¹ : et donc leur permettre véritablement d'apprendre à prendre des décisions ajustées dans leur quotidien.

Tous les entretiens sont menés au plus de cette manière.

Le SAO

L'accueil des stagiaires a repris cette année puisque nous avons accueillis 16 stagiaires ;

Ce dispositif est important pour le foyer car il est source de futurs locataires. Depuis 2018 toutes les personnes entrées au foyer ont découvert ce dispositif en faisant un stage SAO.

L'équipe est inquiète pour les années à venir car le fait d'avoir une seule place d'accueil temporaire va réduire grandement le nombre des stagiaires à 4 ou 5 par an.

Evènements particuliers :

Les éducateurs ont organisé 1 **transfert** : à Paris au printemps sur un WE de 3 jours : au programme, la Tour Eiffel, le musée Grévin, s'orienter dans le métro ...

Nous avons travaillé sur la révision du **projet de service**, en mettant toujours au cœur de la dynamique les principes d'autodétermination.

Ceci nous a aussi amené au travers de 2 situations de personnes accompagnées, la prise en compte de **l'accompagnement à la parentalité** ; En effet elles ont chacune un enfant dont l'un est en famille d'accueil et l'autre avec sa mère ;

L'équipe éducative développe peu à peu des compétences et des partenariats avec l'ASE, ARIM, et l'autre et favorise ainsi l'organisation de temps qui permettent à ces 2 personnes d'accueillir leur enfant certains après-midi pour des jeux, cuisiner ou autre.

IX Atteintes des objectifs 2022

L'effectif :

Nous avons pu augmenter l'effectif peu à peu du foyer, et les accueils nombreux de stagiaires, nous permet de penser que le foyer sera plein mi 2023 même si quelques-uns doivent prendre leur logement dès début 2023.

¹ Autodétermination selon l'unapei (internet): Être acteur de sa vie, c'est exercer le droit propre à chaque être humain de gouverner sa vie sans influence externe induite et à la juste mesure de ses capacités. Avoir le pouvoir de décider pour soi-même est un apprentissage qui se développe.

Conclusion et Projection 2023

Comme nous le disions plus haut, l'année 2023 devrait voir le foyer à son effectif total ; Le 23 eme logement est trouvé, il s'agit de l'équiper pour lui permettre d'accueillir une personne en juin 2023 ;

Septembre 2023, les nuits seront assurées uniquement par des veilleurs ; un temps de coordination spécifique de l'éducatrice spécialisée avec chaque moniteur éducateur sera prévu afin de faciliter le suivi des projets individuels.

Les dimanches pourront être assurés en doublure (2 éducateurs) pour permettre l'organisation de quelques activités tout en assurant une présence au foyer pour ceux qui préfèrent se reposer.

Le travail autour de la parentalité continuera de se développer,

D'autres transferts sont en prévision, car ils apportent aux personnes accompagnées des compétences d'organisation, de responsabilisation mais aussi de savoir être en collectivité.